



La ville comme antidote ? ou à la rencontre du troisième type (d'identité territoriale)

Pierre-Yves Saunier

► To cite this version:

Pierre-Yves Saunier. La ville comme antidote ? ou à la rencontre du troisième type (d'identité territoriale). Heinz-Gerhard Haupt, Michael G. Miller & Stuart Woolf. Regional and national identities in Europe in the XIXth and XXth centuries. Les identités régionales et nationales en Europe aux XIXe et XXe siècles, The Hague: Kluwer Law International, p.125-164, 1998. halshs-00002761

HAL Id: halshs-00002761

<https://shs.hal.science/halshs-00002761>

Submitted on 3 Sep 2004

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LA VILLE COMME ANTIDOTE?

ou

A LA RENCONTRE DU TROISIEME TYPE (d'identité territoriale)

Pourquoi partir de la ville pour s'interroger sur les identités régionales ou nationales? Il me semble que la référence à un autre type d'identité territoriale, ici la ville, peut être utile pour nous sortir des problèmes auxquels nous sommes confrontés lorsque nous présentons le couple nation-région comme un couple fini (complet) et antagoniste. Je m'appuierai pour cela sur un article écrit en 1963 par l'historien américain David Potter (¹). Dans cet article intitulé "L'usage du nationalisme par l'historien et vice-versa", Potter insiste sur quelques uns des traits qui poussent l'historien à étudier la nation et le nationalisme selon des procédures qui le mènent dans plusieurs impasses. En présentant les positions "ordinaires" que l'historien devrait avoir vis-à-vis de la nation s'il pouvait la considérer comme un objet scientifique banal de l'étude des groupes humains, Potter fait une série de remarques pour montrer que ce n'est pas le cas. En fait, l'historien partagerait une conception "extraordinaire" de la nation et du groupe national, ce qui cause des problèmes sérieux. En d'autres termes, Potter pense que l'historien, quelle que soit sa bonne volonté, est autant sinon plus utilisé par les concepts de nation et de nationalisme qu'il ne les utilise lui-même. Mon point de départ est que ce que dit Potter est juste non seulement pour l'historien mais aussi pour les protagonistes des autres sciences sociales, et que les problèmes qu'il soulève sont importants non seulement pour la nation mais aussi pour toutes les formes territoriales comme par exemple les régions ou les villes.

Potter donne deux grandes raisons aux problèmes qu'il expose. La première est que la classification des êtres humains par nation est un des présupposés dominants de notre époque. Le fait de considérer que les individus tombent forcément dans un groupe national est une attitude cognitive à laquelle nous n'échappons pas lorsqu'il s'agit de percevoir et de comprendre le monde dans lequel nous vivons. En d'autres termes, la question de la nation est une question de catégorie. Comme elles ont été institutionnalisées sur le long terme aussi bien par l'histoire de la pensée politique que par l'école, les symboles, les bureaucraties, comme elles ont un recensement, une armée et tout l'apparat de l'autorité publique, les nations et l'idée de nation elle-même sont réifiées et considérées comme les

¹"The historian's use of nationalism and vice-versa", in RIAZANOVSKI & RIZNIK (eds), Generalizations in historical writing, 1963. Merci à Gérard NOIRIEL qui a mis en lumière ce texte important dans "La question nationale comme objet de l'histoire sociale", Genèses, n°4, mai 1991.

aggrégats valides et légitimes d'individus, non seulement pour la pratique de la vie en société mais aussi pour l'exercice de l'autorité publique. Alors la nation devient la seule manière valide de penser les groupes, la bonne et juste catégorie qui rend inutiles les autres. Pour ainsi dire, la nation étant une institution et un concept institutionnalisé, il est difficile à l'historien d'y résister, et donc de résister aux conséquences de cette vision institutionnelle de la nation. Ainsi l'historien utilise-t-il le concept de nation pour répondre aux questions sur le bien-fondé du droit d'un groupe à exercer de manière autonome les pouvoirs de réglementation, de contrôle, de coercition, d'action punitive, etc, à la fois pour ses propres membres et pour les membres des autres groupes. Si ce groupe est reconnu comme une nation, alors ce droit (ou la demande de ce droit) est fondé, mais si ce n'est pas une nation il ne saurait l'être. En somme, dans l'état présent de la définition de ce qu'est la vie en société pour le genre humain, l'historien se livre à une activité difficile: lorsqu'il attribue la qualité de nation à un groupe humain, il établit une présomption en faveur de tous les actes que ce groupe pourrait commettre dans la direction de l'exercice de l'autonomie et des pouvoirs incorporés dans le concept institutionnalisé de nation; lorsqu'il dénie la qualité de nation, alors il établit une présomption défavorable à cet exercice. Ainsi, explique Potter, la détermination de la nationalité, de la nation ou du nationalisme par l'historien cesse d'être simplement descriptive pour devenir qualifiante.

Pour Potter, trois problèmes principaux naissent de cet état de faits.

-Le premier est que la vue institutionnelle de la nation, mais aussi la relation nécessaire de cause à effet établie entre l'existence d'un sens de la nationalité et l'existence d'un état, déforment la vision de l'historien et le poussent à traiter ce sens de la nationalité de manière fonctionnelle comme une forme monolithique de loyauté, antithétique à d'autres formes de loyautés de groupe. Ainsi, l'historien est empêché de reconnaître les similitudes de fond entre la loyauté nationale et ces autres formes de loyautés de groupe, parce que la loyauté nationale, avec ce que son approche contient d'évaluatif, ne saurait être que singulière et unique. Aussi l'historien écrit-il sur les autres formes de loyauté et les autres formes de groupe comme concurrentes ou divisantes de la loyauté nationale, laquelle ne saurait être que primordiale. En conséquence, il oublie les autres formes, ou il les considère comme secondaires et accessoires. Ce qui est bien ennuyeux, comme le rappelle Potter en insistant sur la manière dont différentes loyautés appuient la loyauté nationale, ce produit de synthèse d'autres loyautés qu'elle appuie et symbolise à la fois.

- Le second problème est finalement celui du "rapport aux valeurs". Potter insiste sur le fait que l'historien est réticent à appliquer le terme qualifiant de nation à un groupe qu'il désapprouve moralement. Il développe notamment ce problème autour de l'exemple de la

guerre civile américaine et de l'évaluation de l'attitude sudiste, pour bien montrer les enjeux de l'attribution de la qualité de nation.

-Le dernier problème est celui qui vient de l'approche "toute-culturelle" du nationalisme et de la nation. Selon Potter, cela mènerait à un aveuglement par rapport aux autres facteurs qui peuvent lier entre eux des individus, à savoir la communauté d'intérêts au sens large. Potter insiste aussi sur le fait que lorsque cette approche par les intérêts est faite en termes théoriques par un auteur, son travail empirique continue à se préoccuper en priorité des facteurs culturels. Ainsi, l'historien en vient à partager le même registre de preuves que les nationalistes, puisqu'il entend montrer que c'est le partage sur le long terme d'affinités culturelles particulières qui prouve l'existence de la nation. Potter ajoute qu'il en est ainsi parce que seul ce type de liens fondamentaux peut justifier le type de pouvoir et d'autonomie donné au groupe national dans l'état actuel de la définition institutionnelle de la nation. Aussi se sent-il mal à l'aise quand il constate ce réflexe de l'historien qui se met à la recherche d'éléments culturels profonds lorsqu'il doit en venir aux mains avec la nation. En prenant pour point de départ un espace dont il est dit qu'il est une nation, l'historien va alors chercher dans cet espace les traces d'une culture commune, les liens objectifs de la descendance, du langage, du territoire d'organisation politique, de la religion, des coutumes et des traditions. Et Potter ajoute avec cruauté: *"le fidèle qui voit une preuve de l'existence de la Divine Providence dans le fait que tous nos ports de mer aient une rade ne fait pas preuve de moins de foi que l'historien qui définit tout l'espace à l'intérieur d'une juridiction nationale comme territoire commun, puis utilise cette affirmation qu'il s'agit d'un territoire commun pour prouver la validité et le bon droit de cette juridiction nationale"*.

Bien sur, on peut dire que les travaux accomplis depuis vingt ans ont considérablement amoindri les problèmes mis en évidence par Potter. Néanmoins, je considère sa contribution comme fondamentale. En fait, je pense que Potter pose deux questions auxquelles nous ne pouvons échapper. La première est sur nos présupposés en matière de nation: les équations d'évidence qu'il mentionne entre culture et nation d'une part et entre nation et détermination du droit à l'autonomie de pouvoir d'autre part sont toujours vivantes, au fondement du fonctionnement de nos schémas mentaux comme à celui des relations internationales. Et elles nous empêchent toujours de travailler dans certaines directions, tant que nous n'aurons pas dénoué ce noeud d'équivalence et d'évidence établi par une longue pratique sociale, intellectuelle et institutionnelle, soutenue par un lourd travail d'ingénierie culturelle (école, sens commun,...). La seconde question est précisément sur la manière dont nous pouvons défaire ce noeud. Comme le dit Potter, la nation est un moyen de classer les êtres et les faits. Mais la classification ne signifie pas seulement ranger des

unités dans des carrés vides comme sur une feuille blanche. C'est surtout notre manière de rendre possible la perception, la compréhension et la domestication du monde dans lequel nous vivons à travers un procédé de rassemblement et de désignation qui prend place dans une ingénierie sociale et intellectuelle communément appelé science ou pouvoir, mais qui passe aussi par la connaissance ordinaire, non formalisée, quotidienne. La classification est donc l'outil de la connaissance et de l'action sur le monde. Or, la particularité de la classification des êtres humains est que les unités classées sont capables de réfléchir sur les catégories qui leur sont appliquées. Quand les pères de la biologie ont décidé que les éléphants seraient désormais rangés avec les mammifères et les végétariens, aucun éléphant ne s'est plaint. Par contre, quand Marx a dit que certaines personnes étaient des bourgeois et d'autres des prolétaires, la chose fut plus disputée. La différence n'est pas tellement dans l'importance sociale du processus de classification dans les deux cas, mais dans la capacité des sujets humains de considérer les effets sociaux des catégories qui leur sont appliquées, et donc de les attaquer ou de les soutenir avec vigueur. C'est dans ce cadre général de l'étude des procédures de classification qu'il me semble pertinent d'étudier ce qui nous préoccupe ici.

Cette perspective est d'autant plus utile que le sujet ne se laisse pas attraper facilement. Région (au sens générique du terme, "portion d'espace géographique") et nation semblent en effet des termes tellement "naturels", des manières de voir et de penser le monde si évidentes pour chacun de nous qu'il faut un effort pour ne pas les considérer comme allant de soi. Pourtant, cela est bien le but des sciences sociales, pour lesquelles comprendre comment a été faite la machine et pourquoi elle peut fonctionner est plus important que de savoir comment la faire marcher au jour le jour: il faut donc non seulement examiner quels sont et ont été les effets produits par les catégories de région ou de nation, mais aussi s'efforcer de voir quelles sont les logiques sociales qui ont commandé et commandent leur usage.

Commençons par une précision: il ne s'agira pas ici de proposer situer le niveau du "local" dans une relation de hiérarchie, d'accord ou d'antagonisme par rapport aux niveaux régionaux ou nationaux. Je ne souhaite pas introduire un troisième acteur dans un couple antagonique pour le transformer en triangle. Il y a plus intéressant que ce jeu géométrique qui tendrait vite à la multiplication des échelles spatiales: après la ville, le quartier, le village, la rue, la montée d'escalier, l'étage... Dans cette optique on ne sortirait jamais d'un problème qui se lit en filigrane des interrogations sur nation et région, à savoir celui de la primauté donnée aux identités de type territoriales, caractérisées dans leur appellation par des coordonnées spatiales (nationales, régionales, locales...). Il s'agit dès lors plus d'introduire une nouvelle échelle spatiale pour "mettre la pression" sur celles de la nation et de la région et sur le modèle territorial lui-même que de prôner l'urbain comme une nouvelle panacée,

comme cela a un temps été fait pour la région. Le but est alors de tenter d'enlever leur qualité de groupe extraordinaire et primordial à ces classifications que sont la région et la nation, en partant d'un autre cas d'identité territoriale qui se laisse décrypter plus facilement. C'est du moins ce que je tenterai de faire ici, en utilisant notamment des éléments de terrains accumulés sur les villes de Florence, Lyon et Manchester au XIX^e siècle.

Pour ne pas laisser de prise au doute, je commencerai par dire ici ce que j'entend par identité. On peut trouver trois familles de définitions qui s'affrontent dans les dictionnaires, français mais aussi anglais: celle qui s'intéresse aux similitudes entre les individus (l'identité comme ressemblance), celle qui insiste sur la particularité de l'individu par rapport aux autres (l'identité comme spécificité) et celle qui s'intéresse au maintien des caractéristiques d'un individu (l'identité comme permanence). Entre elles, on ne choisira ni la peste, ni le choléra. On retiendra simplement que le mot d'identité jouit à l'évidence d'une ambiguïté dont jouent ou dont sont victimes ceux qui manient la thématique de l'identité, hier comme aujourd'hui. Ambiguïté entre le collectif et l'individuel, entre l'instantanéité et la durée, entre la différence et la ressemblance. A l'évidence, la thématique de l'identité se retrouve au centre du débat sur les rapports entre l'individu et les groupes auquel il appartient, de quelque nature que soit le fondement de ces groupes: qu'il s'agisse d'une génération, d'un sexe, d'un territoire, d'une profession, d'une organisation, il s'agit bien toujours de tracer les limites de ce qui est le groupe en définissant les traits qui font se ressembler ses membres, pour lui donner consistance et permanence. La question centrale des problématiques identitaires est donc pour moi le passage de l'individuel au collectif par l'agrégation, à savoir la constitution de groupes aux tailles, fondements, fonctionnements et fonctions divers. Cela me semble important puisque le mode d'existence en société passe par la définition de ces collectifs ou de ces groupes et que, autant que je sache, ce mode d'existence est celui du genre humain. Dans ce cadre, l'identité est le mécanisme essentiel qui permet à la fois le processus d'agrégation et la reproduction de l'agrégat: la mise en évidence des similitudes (et ici n'entre pas en cause la question de la nature de ces similitudes, subjectives ou objectives, matérielles ou symboliques, vraies ou fausses) permet le passage de l'individuel au collectif, la différenciation de ce collectif par rapport aux autres autorise sa délimitation et l'effort de pérennisation de ces similitudes (sans considération sur la teneur de cet effort, accompli par le discours ou les pratiques, la collaboration ou la coercition) permet la reproduction du collectif. Bref, le langage de l'identité est le code qui scelle le groupe, le ciment qui permet l'agrégation des individus en collectifs, la garantie nécessaire de la durée de ces collectifs de quelque type qu'ils soient.

Est-il dès lors utile de s'épuiser à critiquer la validité, plus ou moins forte selon les cas particuliers, de l'une ou l'autre des versions du concept d'identité? Au contraire, et parce que justement c'est là le jeu même de ceux qui utilisent la thématique identitaire pour rendre visible ou défendre tel ou tel groupe, l'étude de cette thématique identitaire me semble

passer par la nécessité d'envisager l'opération que produisent ces protagonistes et d'en faire le centre de la recherche. Cette opération peut se résumer ainsi au niveau des définitions: tenter de transformer des similitudes en spécificités irréductibles et de les fonder dans le temps, dans la permanence, de définir un groupe ou un type de groupe et d'en faire une catégorie valide, reconnue, efficace. L'enjeu est d'importance car la reconnaissance de la validité d'un groupe ou d'un type de groupe (selon qu'il soit basé sur une coordonnée de type professionnel, générationnel, géographique, biologique) instaure une catégorie tout à la fois de perception, d'analyse, de description et d'action sur la vie sociale. En ce sens, ce processus fait partie des luttes de classification qui se déroulent en permanence pour déterminer quels sont les objets, l'outillage mental, les schémas cognitifs qui permettent à l'homme d'appréhender, d'organiser et d'agir le monde. Son enjeu est la constitution de visions du monde, des principes de classification par lesquels il est possible, ou parfois seulement permis, de penser, d'agir et de vivre. Autour de cet enjeu s'agitent et agissent des acteurs qui sont tout à la fois inventeurs et victimes de ces formes de classification, qui les fabriquent et les utilisent en même temps qu'ils agissent et se pensent dans le cadre de ces formes.

J'ai la faiblesse de croire que la même chose peut être dite de toute opération analogue de découpage du monde et de classement des hommes et des faits, et donc de la définition de ces catégories de perception, d'analyse et d'action sur le monde que sont, à une autre échelle de temps et d'ampleur, la région ou la nation. Et que là aussi, ceux qui pensent et travaillent à construire ces catégories de classification du monde sont en même temps contraints de penser et de travailler dans ces cadres: c'est justement ce qui rend délicate leur appréhension si on cherche uniquement à aborder région et nation comme construits avec l'idée que les artisans de cette construction sont parfaitement libres par rapport à elle, démiurges décontractés et manipulateurs avertis. C'est là un faux pas en avant qui finalement reste rester autant prisonnier des notions de région et de nation que les visions "naturalistes" qui considèrent régions et nations comme des données de tous temps (²). On a en effet affaire ici avec ce que Durkheim appelle des "illusions bien fondées" et Pierre Bourdieu des "catégories réalisées", c'est à dire à des principes de classification qui sont arrivés, au fruit d'un long travail social encore plus long pour la nation que pour la région, à l'efficacité sociale maximale, en ce que, intériorisés, ils puissent produire des effets et informer le réel en dehors même de la volonté explicite de ceux qui les utilisent, c'est à dire aussi nous qui tentons de faire des sciences sociales (³).

² En ce sens, les plaidoyers anti-nationalistes ou anti-régionalistes en sciences sociales et ailleurs partagent implicitement avec les plaidoyers nationalistes et régionalistes une même réticence à analyser nation et région comme des objets sociaux, en les écartant comme "artificiels" là où les nationalistes les posent comme "naturels".

³ Pour changer de domaine, la famille est une de ces catégories réalisées puisque nos comportements sont "naturellement" dictés en référence à la manière qu'elle induit de classer les gens et les faits, sans même que nous nous en rendions compte. Son effet précède même l'acte de réflexion: il y a des gens de la famille et d'autres qui n'en sont pas, et cela est une distinction essentielle dont les effets ne sont pas interrogés par nous la plupart du temps. La nation est aussi de ce type de catégorie réalisée résultant d'un long travail d'institution (par

C'est d'ailleurs bien ce but d'intériorisation que poursuivent, me semble-t-il, les protagonistes des discours qui tendent à fonder une nation, une région ou une ville en catégorie d'hommes et de faits à laquelle chacun de ses membres devrait se référer pour décider de ses actions, ou mieux encore auquel il ne devrait même pas se référer consciemment, acceptant implicitement les conséquences d'une appartenance "naturelle" au groupe. Au niveau urbain, le discours identitaire et les efforts pédagogiques qu'il génère (musée, statues, noms de rue, discours, presse, beaux livres, politiques de communications municipales) visent explicitement à cela, à faire intérioriser l'appartenance pour qu'elle ne fasse plus question. Néanmoins, si la volonté de faire intérioriser l'appartenance au groupe urbain comme supérieure à d'autres appartenances est explicite, comme par exemple lorsqu'au siècle dernier les textes des maîtres lyonnais de l'identité expliquent que les différences de richesse, d'opinion ou d'âge ne comptent pas et doivent s'effacer devant l'amour de Lyon et la commune appartenance au groupe urbain, cet exclusivisme et donc l'ampleur des actions dans lesquelles cette appartenance doit définir les actions en premier ressort n'est pas universelle. Simplement, on peut remarquer dans ce cas qu'il n'est pas question que l'appartenance au groupe lyonnais oblitère toutes les autres: si elle doit subsumer les potentielles lignes de clivage internes à la ville, elle est par contre censée s'incliner devant des appartenances à d'autres groupes pour décider de la réalisation de certains actes. Comme "*on est Lyonnais sans cesser d'être français*" selon les termes mêmes du discours de l'identité qui fonde l'existence du groupe des "Lyonnais", alors cette appartenance française l'emporte comme référence naturelle pour certains types d'action. Le Lyonnais n'est pas censé par exemple faire passer son appartenance au groupe local avant son appartenance au groupe national pour décider de répondre à la mobilisation, par exemple. Autrement dit, il ne s'agit pas forcément de faire réaliser toutes les catégories ou modalités de catégorie au même niveau et pour les mêmes objets. Dans le cas de Lyon par exemple, il semble que les protagonistes les plus ardents de l'identité lyonnaise et donc de l'existence du groupe lyonnais n'ont envisagé que celui-ci soit intériorisé comme plus important que le groupe français. Toute leur attitude s'inscrit au contraire dans la reconnaissance d'une hiérarchie inverse ⁽⁴⁾. En ce sens, la nouvelle modalité de découpage du monde qu'ils s'attachent à définir, à produire et à faire reconnaître demeure une modalité subordonnée, alors que par exemple les mouvements autonomistes territoriaux, qu'ils soient qualifiés de régionaux ou de nationaux ⁽⁵⁾, ont pour but et pour moyen de définir le groupe

des rites, des discours, des pratiques imposées, contingentes ou acceptées) dont le résultat est de donner de l'épaisseur et de faire intérioriser ces catégories arbitrairement définies comme naturelles et essentielles. Cf. Pierre BOURDIEU "La famille comme catégorie réalisée", Actes de la recherche en sciences sociales, n°100, 1993.

⁴ Pour le développement de cette étude de cas, voir Pierre-Yves SAUNIER, "Labeur et piété, ville, identité et territoire à Lyon au XIX^e siècle", Paris, Editions du CNRS, 1994.

⁵ Cette qualification elle-même n'est pas exempte d'importance, comme le montre l'attachement des mouvements les plus radicaux à revendiquer des appellations "nationales" (du type "front national de libération") alors que les

territorial comme une modalité primordiale que chacun de ses membres devrait faire jouer "naturellement", d'où d'ailleurs le thème récurrent des "territorial-traitres" qu'on retrouve dans le discours des mouvements radicaux contre ceux qui collaborent contre nature avec l'ennemi d'un autre groupe territorial.

C'est cette opération essentielle de découpage du corps social qui établit des agrégats d'individus et crée du collectif qui doit être l'objet de l'étude des phénomènes identitaires, car elle permet d'éviter nombre d'écueils tautologiques ou d'impasses. Le principal avantage est peut-être alors que l'identité y soit considérée non pas comme la raison, la cause du rapport (conflictuel ou non) entre les groupes, mais bel et bien comme l'objet et l'effet de ce rapport, la définition et la reconnaissance de l'identité du groupe étant la condition nécessaire à son existence.

Reste que jusqu'à présent on est resté vague sur les enjeux précis sur lesquels s'engagent les acteurs et sur ces acteurs eux-mêmes aussi bien que sur les cadres et règles du jeu de ces "lutttes de définition". Ce qui "fait courir l'acteur", qui mobilise des forces et des engagements, ce n'est que rarement le souci conscient d'imposer une nouvelle catégorie de perception, d'analyse et d'action sur le monde social. Plus largement, c'est une certaine vision sur le maintien ou la rénovation de l'organisation du monde social ou d'une partie du monde social qui nécessite de défendre ou de promouvoir telle ou telle catégorie ou tel ou tel mode de classification: là encore l'exemple de la classe au XIX^e siècle ou du *gender* aujourd'hui montre que la lutte de définition sur les catégories et les modes de classification reflète des enjeux précis. Les effets sociaux recherchés à travers l'effort d'imposition de la classe (par des écrits et des insitutions qui tentent de générer des pratiques et d'instituer la classe, de la faire intérioriser comme classification primordiale) comme principe de vision et de division du monde sont dirigés vers l'avènement d'une révolution sociale ⁽⁶⁾. Plus souvent aussi, ce sont des enjeux localisés dans une certaine sphère de ce monde social qui mobilisent les acteurs impliqués dans cette sphère, et qu'ils cherchent à satisfaire à l'intérieur de cette sphère. Ainsi, hors de toute évaluation scientifique du débat en la matière, un des effets sociaux de la lutte pour la définition du *gender* comme catégorie pertinente dans le champ des sciences sociales est la création d'un nouveau secteur avec ses insituts, ses crédits et ses postes (et inversement, l'effort pour dévalider la catégorie de *gender* ou pour contrer sa validation est aussi un effort pour éviter cette création et garder le champ en l'état) ⁽⁷⁾. Néanmoins, il est évident que certains buts ne peuvent être atteints sans porter le combat

gouvernements des pays où se produisent ces mouvements les définissent comme "régionaux" pour les circonscrire dans leurs revendications et leur dénier de leur légitimité.

⁶ Ce qui ne préjuge pas, bien sur de la "duplicité" objective qu fait que finalement l'effet social produit par l'imposition de la classe comme principe de classification puisse aussi être que les membres des institutions ainsi constituées se préoccupent avant tout de la pérennité de ces institutions et de leur situation en leur sein.

⁷ Ce qui là non plus ne préjuge en rien du "désintéressement" des acteurs impliqués, mais qui, comme l'exemple précédent rappelle que les effets sociaux de l'imposition\institution d'une nouvelle forme de classification ne sont

dans d'autres sphères tant pour des raisons stratégiques que parce que les sphères peuvent parfois se recouvrir. Ainsi la lutte pour la définition de la région en France à la fin du XIX^e passe par le champ littéraire ⁽⁸⁾ aussi bien que par le champ politique, les avancées dans le second s'appuyant explicitement sur les conquêtes faites dans le premier en les invoquant comme "preuves". Ces possibles superpositions (qui peuvent aussi donner lieu à des antagonismes) expliquent que certains acteurs soient engagés dans plusieurs sphères, comme cela est perceptible pour les libéraux florentins des années 1830 et 1850, qui tentent d'imposer une certaine vision de la Toscane dans le champ de l'érudition historique afin d'obtenir un résultat dans le champ politique (l'unité italienne) ou encore dans le cas des éditeurs mancunien (=de Manchester) qui utilisent la catégorie de région tout à la fois comme moyen de se définir et de s'attacher une clientèle et pour véhiculer des thèmes politiques et sociaux (bonne entente entre les classes, progrès social): Abel Heywood, deux fois maire de Manchester et imprimeur, est un des exemples de la manière dont on peut poursuivre l'idée de créer une communauté unie au sein de la cité industrielle par l'action politique et la création\diffusion d'imprimés, par l'activité dans deux systèmes distincts mais qui peuvent se recouper.

Ceci précisé, revenons-en à nos questions de classification. La ville est aujourd'hui reconnue comme une des catégories de classement possible des phénomènes et des gens, et plus précisément une catégorie appartenant à un mode de classement à base spatiale où faits et hommes sont regroupés selon leur localisation (originelle et résidentielle) dans l'espace. D'autres modes de classement existent, fondés sur une référence biologique (sexe, race, lignage, ethnie), économique (propriété, richesse), culturelle (statut social, langue), etc. Il faudrait d'ailleurs, au passage, s'interroger sur la manière dont ces traits sont devenus des lignes de clivage qu'il est loisible d'utiliser pour séparer ou rassembler les êtres humains, et définir quelles furent les conditions de possibilité de cette opération de découpe. Comment la délimitation par l'espace a-t-elle été considérée comme la plus recevable et rationnelle? Comment la langue est-elle devenue un outil pour distinguer les groupes? La classe sociale au XIX^e siècle, le *gender* aujourd'hui seraient là encore des lieux intéressants pour mener ce genre d'enquête sur les circonstances dans lesquelles telle ligne de clivage l'emporte sur une autre, en prêtant attention aussi bien aux savoirs savants qu'aux savoirs communs en la matière. Si ce n'est pas là le but de ce papier, cela doit néanmoins être gardé présent à l'esprit.

pas forcément contrôlables et que leurs acteurs en sont autant victimes (au sens qu'ils sont passifs, pas qu'ils n'en retirent aucun agrément!) que manipulateurs conscients.

⁸ "champ" au sens où la sphère est organisée avec ses acteurs, ses institutions, son langage et ses codes de consécration.

Quoiqu'il en soit, à l'issue d'un débat sur la validité de ces modes de classement, la taxinomie à base spatiale s'est imposée assez largement comme transcendante et dominante, à tel point que les autres modes de classement y font référence (l'accent d'une langue est rapporté à une région, le trait culturel à une nation, la richesse à une rue d'une ville, l'ethnie à un espace...), et que ceux qui la nient (la pratique marxiste du découpage en classes sociales par exemple, sur la base de la possession des moyens de production) le font avec ambiguïté (de Marx à Lénine). On se situera donc ici à l'intérieur d'un mode de classement particulier, mais tout en étant conscient qu'il en existe d'autres, que la hiérarchie entre les modes n'est pas figée et qu'elle peut évoluer dans le temps et selon les objets auquel on l'applique (ainsi, lorsqu'il s'agit de faire un cadeau à une mère pour la naissance d'un enfant, la première forme de classification employée sera celle du sexe de l'enfant, puis la qualité sociale de la famille pour déterminer le type de cadeau à faire à l'intérieur des cadeaux "pour fille" ou "pour garçon") qu'elle est parfois différente dans d'autres sphères culturelles où règne une autre conception de l'espace (chez les tziganes, où l'espace est avant tout mouvement et ne se prête pas à supporter une activité de classement qui, elle, est mise en ordre et recherche de l'immobilisation; dans les sociétés africaines ⁽⁹⁾, etc.) et que les différents modes peuvent être utilisés ensemble (leur hiérarchie ne signifiant pas l'exclusion des modes les moins reconnus). Mais revenons en à notre taxinomie à base spatiale. A l'intérieur de ce mode de classement, on peut distinguer deux étages.

Le premier est générique: il s'agit des différentes catégories, définies selon la logique de la taille. Prenons ici et pour tout ce paragraphe l'exemple de la France aujourd'hui. Diverses catégories y sont admises, reconnues. On a ainsi la nation, la région, le département, le "pays", la ville, le canton, le village, le quartier, la rue, la maison... La liste n'est pas finie, car les acteurs peuvent s'emparer d'éléments mis à leur disposition par la topographie des lieux et en faire des catégories: ainsi de la montée d'escalier dans les cités HLM françaises, qui est une catégorie utilisée par les habitants pour se situer, par les associations pour s'organiser ou par les organismes de gestion du parc locatif comme unité de base budgétaire. D'autre part, certaines catégories sont bannies de certaines sphères du monde social. Plus exactement, leur degré de validation, et de reconnaissance par les acteurs varie selon les sphères du monde social pour lesquelles on les fait jouer et qu'on essaye ainsi d'ordonner: partant, la rue n'a pas d'existence comme catégorie dans la sphère

⁹ Pour quelques exemples, voir Denis RETAILLE, "Le contrôle de l'espace: entre territorialité et géographicit  . Les probl  mes d'int  gration des Etats sah  lo-sahariens", in L'Etat et les strat  gies du territoire, sous la direction d'Herv   THERY, Paris, Editions du CNRS, 1991; le num  ro des Annales ESC consacr      "L'Afrique, un autre espace historique", novembre-d  cembre 1985; le num  ro des Annales ESC de novembre-d  cembre 1986 intitul   "Espace et histoire, hommage    Fernand Braudel".

politique, puisqu'elle n'est pas utilisée comme circonscription électorale, elle n'est que peu valide lorsqu'il s'agit d'appréhender des faits de type culturel (la "culture de rue" est peu reconnue) alors qu'elle est un principe incontournable pour mettre sur pieds une politique de régulation de la circulation. Entre ces catégories existe à chaque moment et pour chaque objet ou type d'objets auxquels on les applique une hiérarchie qui se traduit par la valeur reconnue aux faits et aux individus rangés dans ces diverses catégories spatiales. Plus exactement, il existe plusieurs hiérarchies selon la sphère du monde social envisagé. Ainsi en matière d'information un fait "national" a plus d'importance qu'un fait "régional", alors que pour ce qui concerne le financement de l'école secondaire la catégorie "département" est plus déterminante que la catégorie "nation". Ce dernier exemple montre d'ailleurs comment peuvent changer les hiérarchies, puisque jusqu'aux lois de décentralisation de 1982 la catégorie "département" était subordonnée à la catégorie "nation" pour la même question. Autrement dit, les hiérarchies sont en perpétuel mouvement, chaque acteur ou groupe d'acteurs selon sa situation s'efforçant de les faire évoluer en sa faveur selon qu'il s'est rattaché à tel ou tel de ces niveaux pour formuler et tenter de satisfaire ses intérêts. Tout cela signifie-t-il pour autant que chaque hiérarchie est aussi importante que les autres? En d'autres termes, le fait que par exemple la région soit plus importante que la nation pour déterminer si les élèves des restaurants universitaires mangeront des frites équivaut-il au fait que la politique économique publique se décide au niveau national pour s'imposer au niveau régional? Certaines hiérarchies semblent au contraire supérieures à d'autres, en ce sens qu'elles sont capables d'imposer leur ordre aux autres. Ainsi les hiérarchies qui sont inscrites dans les lois françaises sont-elles déterminantes car elles concernent des faits du monde sociaux très divers, et ont le pouvoir de s'instituer dans des procédures qui en principe doivent être respectées de tous.

Pour toutes ces raisons, la catégorie de ville est au centre de deux luttes de définition: l'une pour définir ce qu'elle est, l'autre pour définir sa situation par rapport à d'autres catégories appartenant au mode spatial (région, quartier,...) ou à des catégories appartenant à d'autres modes de classification (classe, profession). L'étude du discours identitaire doit donc être attentive à ce foisonnement pour ne pas perdre une partie des enjeux qui dépendent de ces diverses luttes de définition.

Le deuxième étage est celui de la modalité de la catégorie. Il ne s'agit plus ici de la ville, mais d'une ville en particulier. C'est cette ville là qu'il s'agit de faire valider, c'est Manchester, Lyon, Duisbourg, Florence ou New-York qu'on cherche à définir comme des formes spécifiques de description, d'analyse et d'action sur le monde social. Ce qu'il s'agit ici d'imposer ou de tenter d'imposer est un ensemble de valeurs, de codes de références, de représentations sociales "propres" aux habitants ou originaires de ces villes, ensemble sur lequel on devrait exclusivement se baser pour juger les faits qui surviennent en leur sein et

décider de ceux qui doivent y advenir. Ainsi les protagonistes du pouvoir municipal à Lyon au XIX^e mettent-ils en scène les spécificités irréductibles des habitants de Lyon pour tenter de récupérer le pouvoir de police que le pouvoir gouvernemental français cherche à leur ravir: en d'autres termes, ils tentent d'imposer l'idée selon laquelle les faits se déroulant dans leur ville ne peuvent être compris justement que selon des procédures d'appréciation en accord avec les codes de comportement du lieu, et que l'entité "Lyon" est une catégorie pertinente dont il faut tenir compte en matière d'ordre public.

D'autre part, il faut rappeler qu'il y a là aussi, comme entre les catégories basées sur l'espace, des hiérarchies entre les modalités de ces catégories, et en l'occurrence les villes. Là encore, ces hiérarchies sont perpétuellement l'objet de conflits et peuvent être différentes selon les différentes sphères où elles prennent place. Prenons des exemples actuels: il est "acquis" (autrement dit c'est l'état de la hiérarchie tel que le définissent les rapports de force entre les agents qui luttent pour la définition de la hiérarchie dans cette sphère) que la vie nocturne est moins bonne à Lyon qu'à Paris, ou encore il était "acquis" au début des années 1990 que le champ musical anglais avait son avant-garde à Manchester et non à Londres, ou encore il est acquis que Saint-Etienne ne fait pas partie des "Euro-Cités" contrairement à Lyon. L'inscription-sanction de ces hiérarchies se fait alors respectivement dans les guides touristiques, la presse musicale ou les rapports des spécialistes économistes ou géographes. Enfin, certaines hiérarchies entre villes peuvent être plus efficaces que d'autres et les déterminer, ce qui explique la lutte des villes pour conquérir des positions dans ces "hiérarchies-clés": ainsi peut-on expliquer le combat inter-urbain qui a eu lieu en France pour fonder et faire fonctionner des Technopoles ou regroupement d'entreprises à haute technologie dans les années 1980, car la précocité de ce type de prise de position pouvait par exemple être utilisée pour réclamer l'implantation d'une antenne universitaire, pour demander des crédits spéciaux ou pour attirer une population à hauts revenus.

Cependant, selon la position de la catégorie "ville" dans les hiérarchies des catégories définies sur un fondement spatial, cette lutte d'imposition pour la suprématie d'une des modalités par rapport à une autre (Montpellier par rapport à Nîmes par exemple) n'a ni la même importance ni la même dimension. Si par exemple on se place dans l'Italie médiévale ou dans la Grèce antique à un moment où la ville est la catégorie reconnue fondamentale pour l'organisation de la vie politique, des relations diplomatiques ou de la vie religieuse (saints patrons locaux ou dieux des villes), il est certain que placer Sparte ou Athènes, Florence ou Sienne en position de supériorité l'une par rapport à l'autre a des conséquences qualitativement autres que lorsqu'au XIX^e siècle Lyon et Marseille se disputent la prérogative honorifique d'être la deuxième ville de France pour la taille. L'importance de la lutte et de la hiérarchie entre les villes est donc subordonnée à la situation de la catégorie de ville dans les hiérarchies qui ordonnent les catégories du mode spatial.

Néanmoins, il ne faut pas oublier que l'inverse est aussi vrai dans une certaine manière. Imposer une certaine ville dans une hiérarchie contribue à démontrer que la catégorie de "ville" en elle-même est fondamentale, et la place dans les hiérarchies de la catégorie "ville" dépend aussi des luttes qui se livrent à l'intérieur de la catégorie. L'exemple de Florence dans la première moitié du XIX^e siècle le montre bien. Les libéraux florentins regroupés autour de G.B Vieusseux et dont l'action s'inscrit dans les pages de l'Antologia ou de l'Archivio Storico Italiano luttent indissociablement pour la grandeur de Florence qu'ils considèrent et utilisent comme un foyer culturel et politique inégalé, mais aussi pour une conception d'une Italie unifiée politiquement organisée sur la ville. Chaque plaidoyer ou démonstration historique en faveur de Florence (en mettant en valeur son histoire, ses créations artistiques et intellectuelles) joue aussi en faveur d'une Italie des villes, et tout élément sur la grandeur historique des Cités-Etats italiennes ajoute à la gloire et à la suprématie de Florence. C'est là d'ailleurs toute l'ambiguïté de l'utilisation de l'Histoire d'Italie de Sismondi par le milieu libéral florentin. Dans le sens inverse, la dévalorisation d'une ville est aussi un coup porté à la catégorie dans son ensemble: la banqueroute de la même Florence en 1879 est ainsi présentée par les partisans italiens de la centralisation comme un signe de l'incapacité des villes à se gérer et comme un argument pour maintenir sur elles la tutelle budgétaire.

Là encore donc, au niveau de la modalité comme au niveau de la catégorie, un double niveau de lutte de définition doit être pris en compte: les divers acteurs en présence s'efforcent à la fois de définir ce qu'est "Lyon" ou "Manchester" et de définir "Lyon" ou "Manchester" par rapport à "Leeds" ou "Londres". C'est donc dans ce cadre général qu'on donnera ici quelques détails sur le processus identitaire, considéré comme le processus par lequel divers acteurs ont tenté de faire de nos trois villes des catégories reconnues et intériorisées de pensée et d'action sur le monde. En même temps, et selon le principe exposé au paragraphe précédent, on étudie par force une partie du processus par lequel divers acteurs ont tenté de donner ce même statut à "la ville" comme catégorie dont participent ces modalités que sont Florence, Manchester ou Lyon.

En ce qui nous concerne, la validité de la catégorie "ville" comme principe de classification du monde est discutée, au moins pour notre sphère culturelle occidentale, dans la longue durée. En cela, l'étude du XIX^e devrait aussi être réintégrée dans ce temps long qui engloberait tout aussi bien La République de Platon que les textes d'Ernest Laboulaye sous le Second Empire en France. Qu'on se rassure: cela ne sera pas le cas ici, mais il faut garder cette longue durée à l'esprit tout simplement pour ne pas concevoir et définir comme situation de départ ce qui n'est que l'état d'une lutte de définition à un moment donné. Plus simplement, on donnera les principaux objets de ces luttes pour la définition de la catégorie de "ville" et de ses modalités que sont Florence, Lyon et Manchester, en exposant

sommairement les sphères dans lesquelles ils prennent place et les acteurs individuels et collectifs qui y participent. L'effort de définition de la catégorie de "ville" me semble au centre d'un ensemble de débats très divers et situés dans des sphères très différentes, ce qui montre l'étendue des enjeux en présence. J'en énumérerai plus loin quatre, sans que je crois que la liste en soit finie ⁽¹⁰⁾, mais parce que j'ai l'impression qu'ils sont les plus prégnants pour le résultat, à savoir la définition de la catégorie "ville" comme valide. D'autre part, c'est aussi sur ces points que ma recherche me permet de donner des éléments quant aux enjeux, aux procédures et aux résultats de ces débats. L'étude de ces trois villes permet en effet de dégager quatre objets majeurs, quatre débats fondamentaux qui mobilisent les divers protagonistes et dans lesquels vient s'insérer la thématique de l'identité urbaine qui fonde à la fois l'existence de la catégorie ville et celle de ses modalités, auxquelles le discours de l'identité peut donner, cherche à donner le statut de catégorie pertinente de perception, de connaissance et d'action sur le monde, le statut de groupe reconnu dans diverses sphères ou champs. Si dans la complexité du fonctionnement social ces débats sont la plupart du temps fortement connexes, on les séparera ici pour des raisons de commodité.

1. Un débat de définition sur la nature des groupes, des communautés: les traits par lesquels ils se manifestent, la hiérarchie des modes de classification qui les définissent et la hiérarchie à l'intérieur du mode spatial sont l'objet de conflits parfois âpres. Dans nos trois cités, la preuve de l'existence du groupe est faite par un discours sur le "caractère", le "tempérament", "l'âme", l'identité étant définie par un ensemble de traits moraux, de valeurs, d'attitudes culturelles. Tous ces ensembles sont décrits comme étant partagés "naturellement" par les membres du groupe et inconnus aux membres d'autres groupes territoriaux. On a néanmoins plusieurs versions de la manière dont peut être faite la "preuve" de l'existence du groupe, selon l'explication de la provenance des traits moraux partagés par les membres du groupe. Si l'on voit partout les mêmes systèmes de définition s'affronter (par l'occupation professionnelle, par le poids de l'histoire, par les liens de l'héritage biologique, par le climat, par la désignation divine éventuellement), le vainqueur n'est pas le même qui

¹⁰ Par exemple, la thématique identitaire peut être un élément essentiel dans la compétition économique entre groupes d'entrepreneurs spatialement localisés (d'où les politiques de communication et de publicité des villes ou des régions depuis les années 1980, ou encore les stratégies de clôture du marché de la main d'oeuvre locale par les industriels stéphanois au nom d'une "vocation professionnelle naturelle" telle que l'a mise en évidence André Vant dans *Imagerie et urbanisation, recherches sur l'exemple stéphanois*, Saint-Etienne, Centre d'études Foréziennes, 1981. Autre sphère intéressante, celle de la compétition touristique (entre villes, entre régions, entre nations, entre départements même en France) où le discours de l'identité est devenu avec le développement du tourisme de masse un argument qualitatif essentiel: le typique et l'authenticité, couple plus complémentaire qu'antagonique à mon sens, se vendent bien et nous en jouons souvent. Le discours identitaire régionaliste français a d'ailleurs été parfois instrumentalisé pour servir directement au développement touristique (Cf. Gilles Jeannot, "Tisser des liens patrimoniaux, entrepreneurs culturels et attachements pour la maison rurale en Franche-Comté", *Genèses*, n°11, mars 1993).

triomphe partout. A Manchester par exemple, la définition du Mancunien passe largement par une mise en évidence des similitudes morales (esprit d'initiative, courage, dynamisme, humilité) qui découleraient du partage de traits économiques ou sociaux (libre entreprise, salariat). Cela ne doit pas pour autant masquer la complexité de ce jeu sur la modernité, puisque celle-ci peut être critiquée pour ses conséquences en même temps qu'on s'en sert pour prouver qu'il existe une condition de Mancunien: le recours au thème des racines rurales du Lancashire est ainsi un antidote aux risques que fait courir la modernité au peuple de Manchester pris dans les tornades prolétariennes, et l'idée selon laquelle cet atavisme paysan garantit le maintien d'une subordination "saine" au patronat est fréquent. La figure du "Manchester man" que codifie le roman de Mrs Linnaeus Banks en 1874 illustre cette ambiguïté à travers le portrait de l'homme de la middle-class de Manchester: si pour Linnaeus Banks ⁽¹¹⁾ le portrait est celui d'un dynamisme comptant sur ses propres forces et réussissant finalement grâce à une éthique de refus des tentations matérialistes et un souci constant d'amélioration des relations sociales, d'autres comme Ruskin en font le repoussoir offensant du libéralisme sauvage uniquement soucieux de profit. A Florence, la définition de la *fiorentinità* passe plutôt par un jeu sur l'histoire: ce qui fonde les Florentins comme groupe, aux termes du discours identitaire, c'est le partage d'une histoire, ou plus exactement d'un héritage d'excellence artistique, littéraire, scientifique et politique. Ce qui n'exclut pas d'autres univers de preuve mineurs comme la filiation biologique (l'idée du *vero fiorentino*, celui qui descend d'une dynastie ayant occupé des places importantes dans l'organisation politique de la cité au Moyen-Age). A Lyon, le registre de preuve de l'existence d'un groupe "lyonnais" se situe plutôt dans l'appel aux catégories naturelles du climat: les influences contrebalancées du Nord et du Sud sont supposées forger un caractère commun à ceux qui vivent dans la cité, et ceux qui s'opposent à cette vision déterministe en proposant plutôt une explication par l'héritage historique sont minoritaires. A l'évidence, le contexte de chaque ville dicte aussi un cadre des possibles pour l'organisation de ces discours de preuve et de démonstration de l'existence d'un groupe local: le jeu sur le passé est ainsi plus difficile pour Manchester, même si on le retrouve à l'œuvre dans certains lieux où à l'évidence le poids de la légitimité qu'il apporte est incontournable, comme dans les décorations du Town Hall où des scènes de fiction historique tentent de construire une Manchester éternelle.

Une autre dimension est celle du débat sur les modes de classification des êtres, particulièrement évident dans toutes les tentatives de définition de ce qu'est la ville: à Lyon comme à Manchester et à Florence, la définition de la *communitas* formée par les habitants de la ville est menée contre les autres types de clivages qui pourraient partager cette communauté, et notamment les opinions politiques et la situation dans la stratification

¹¹ Et d'autres protagonistes, comme Richard Cobden dans les années de l'Anti-Corn Law League.

sociale. Auguste Bleton, un des plus ardents protagonistes de la définition et de l'affirmation de la transcendance de la *lyonnaiseté*, explique ainsi à la fin du XIX^e siècle que chaque Lyonnais, "*même pourvu de la grande aisance qui assure le repos et les loisirs*", est attentif aux questions qui touchent à l'artisan et au monde du travail. Ces "*fibres secrètes*", qui sont celles du caractère lyonnais partagé entre travail et idéal, assurent ainsi de la profonde solidarité entre les couches sociales. Encore une fois, cela ne veut pas dire qu'il n'y ait pas un débat permanent sur la qualité interclassiste de ce caractère. Cela est particulièrement apparent à Lyon où se généralise à partir des années 1830 et surtout des années 1850 une insistance sur les racines populaires du caractère local et sur la trahison des élites économiques par rapport au groupe urbain. De la même manière à Manchester on retrouve ce thème des traditions populaires, le peuple étant considéré comme le lieu de conservation des traits locaux authentiques, alors qu'à Florence les groupes sociaux de référence de la thématique identitaire sont plus volontiers ceux de la noblesse autochtone. Néanmoins, en général, le thème identitaire renforce la distinction par l'espace et rejette les autres modes de classification possible.

Considérons enfin le dernier niveau annoncé plus haut, celui de la hiérarchie entre les différents types de groupes territoriaux reconnus, dans diverses sphères, comme étant des collectifs pertinents pour percevoir, comprendre et agir. Pour les groupes d'échelle spatiale inférieure, la question est partout résolue de la même manière: à Florence comme à Lyon ou à Manchester, il ne fait pas de doute que les diversités constatables dans les quartiers urbains sont secondaires et ne constituent que des déclinaisons de la communauté urbaine. Une dialectique de l'unité dans la diversité a tôt fait de montrer que le groupe urbain est l'assemblage harmonieux des quartiers. C'est plutôt dans l'autre sens que se pose le problème, dans la relation de la catégorie avec des catégories spatiales de taille supérieure (¹²). Non point tellement d'ailleurs dans le rapport hiérarchique avec la Nation: celui-ci est accepté sans l'ombre d'un doute dans nos différentes villes. "*On est Lyonnais sans cesser d'être Français*", comme l'explique un historien de Lyon en 1831, tenant là un propos commun à nos trois villes sans distinction de temps. Ce discours sur l'inclusion ne se borne néanmoins pas à ce constat passif. Bien au contraire, et c'est là encore un thème commun à nos trois villes, on rencontre un discours actif qui vise à établir l'excellence du degré d'incarnation local de la nationalité. On s'efforce ainsi de montrer que le Mancunien, le Lyonnais ou le Florentin représentent la quintessence de l'Anglais, du Français ou de l'Italien. Cela est bien connu dans le cas florentin, où le jeu sur l'histoire mené par les élites intellectuelles de la ville en fait le foyer historique et conceptuel de l'Italie comme se plaisent

¹² Autrement dit, lorsqu'il s'agit de contester la logique interne "naturelle" propre au mode de classement auquel appartiennent la catégorie de ville, puisque le mode spatial établit en bonne géométrie que chaque espace est inclus dans un espace plus grand. Le jeu est alors plus difficile, puisqu'il équivaut à bouleverser l'ordre logique du mode de classement sans remettre en cause la validité du mode lui-même.

à le mettre en évidence Vieusseux ou Capponi, mais c'est également observable pour Manchester ou Lyon. A Manchester par exemple, les discours, textes et lettres des meneurs de l'Anti-Corn Law League insistent bien sur le fait que dans cette affaire Manchester parle contre Londres au nom des autres villes et des autres régions, au nom de la vraie Angleterre qui travaille contre la capitale parasite. A Lyon, le Lyonnais est aussi présenté comme le meilleur du Français, avec ses qualités et défauts portés au maximum du fait de la situation géographique de la ville entre Nord et Sud. De fait, les prétentions à parler au nom de la "vraie France", celle de la Province, sont aussi très fortes à partir des années 1830, où fleurit le thème de la "*capitale en disponibilité*".

Le rapport à une catégorie intermédiaire entre ville et nation est plus touffu. A Lyon par exemple, deux autres catégories du mode spatial sont reconnues dès le début du siècle, précisément définies dans leur étendue et leurs propriétés: le département du Rhône et la Généralité de Lyon. Le premier, né de la Révolution Française et du nouveau découpage territorial qu'elle impose, est ignoré. Pourtant, il est inscrit dans la pratique quotidienne comme dans les structures politiques et administratives. Mais il n'est pas reconnu comme délimitant un groupe humain pertinent, et il n'est jamais question de définir le groupe urbain par rapport à lui ⁽¹³⁾. La Généralité de Lyon, qui désigne le découpage d'Ancien Régime qui avait regroupé de 1542 à 1789 les comtés de Lyonnais, de Forez et la seigneurie de Beaujeu, n'est pas non plus mise en jeu dans une hiérarchie des catégories. Il est frappant par exemple que dans toute la thématique identitaire telle qu'elle est développée à Lyon on ne trouve que des références incidentes aux liens entre Lyon et sa province d'Ancien Régime: le jeu traditionnel sur le thème de la capitale provinciale, bien identifiable pour Rouen ou Nancy, est ici inexistant. Quant aux deux catégories intermédiaires formées au cours du siècle, j'en dirai un mot rapide bien qu'elle ne soient pas non plus des références majeure de la hiérarchie des catégories du mode. Néanmoins, il est intéressant de noter que se développe dans le premier tiers du XIX^e siècle l'idée d'une "*France du Sud-Est*", voire "*du Midi*", par rapport à laquelle Lyon est définie comme capitale ⁽¹⁴⁾. On peut identifier ce concept en particulier dans le champ littéraire, où l'Académie des Belles Lettres et Beaux-Arts de Lyon insiste sur son statut de société la plus importante de Lyon "*capitale intellectuelle du Midi*" ou encore dans le champ politique où il s'incarne en 1848 ou 1870-71 dans diverses tentatives républicaines de Ligue Fédéraliste. Autre concept développé dans le dernier tiers du siècle, celui de "région économique" ou "région lyonnaise", mis en scène par les géographes (amateurs puis universitaires) à l'initiative de la Chambre de Commerce

¹³ On peut avancer l'hypothèse selon laquelle à ce moment là, aucun groupe d'acteurs n'y a encore défini ses intérêts, ni cherché à favoriser leur réalisation par l'imposition du département comme catégorie pertinente en dehors de la sphère administrative et politique. Aucun discours identitaire n'a encore été développé à cette fin, contrairement à ce qui s'est produit dans d'autres départements, mais aussi dans ce même département du Rhône dans les vingt dernières années.

¹⁴ Il est intéressant de voir dans ce cas comment cette délimitation s'appuie sur les travaux des statisticiens et des géographes qui ont délimité cet ensemble et l'ont fait reconnaître comme "scientifique" dans les années 1830.

de Lyon. Là encore, le rapport entre Lyon et cet espace intermédiaire est un rapport de domination, tissé par les liens de l'organisation du travail de la soie. Néanmoins, ces différentes versions de partition de l'espace et des hommes qu'il porte sont secondaires au XIX^e siècle ⁽¹⁵⁾ dans le cas de Lyon, où la catégorie intermédiaire pertinente de groupement humain est vraiment celle de la Province, c'est à dire tout ce qui en France n'est pas Paris, Province de laquelle Lyon se pose comme capitale.

A l'évidence, mais j'avoue que mes travaux ne sont pas assez avancés dans ce sens, les choses sont bien différentes pour Florence ou Manchester. Dans les deux cas, le rapport avec la Toscane d'une part ou le Lancashire d'autre part est quelque chose de primordial. La thématique identitaire en témoigne: les journalistes du Manchester Literary Club travaillent à un glossaire du dialecte du Lancashire, les revues imprimées à Manchester et adressées "au peuple" contiennent des histoires qui se passent bien souvent dans des villages, éditeurs et auteurs insistent volontiers sur le caractère unique du dialecte et des gens du Lancashire. Dans ce cadre, le caractère du peuple mancunien est considéré tout autant comme un reflet de la région environnante que comme un fait en soi ne dépendant que de traits dont la spécificité serait purement urbaine. Le titre d'une des revues importantes de Manchester Country words: a North of England magazine of literature, science and art illustre ce dialogue avec un niveau de type régional. A Florence aussi ce rapport est essentiel, et au sein même de la thématique identitaire développée pour cimenter l'idée et la réalité sociale du groupe des "Florentins" on trouve une référence constante avec la Toscane. Florence se définit en effet avant tout comme la capitale naturelle, posée par l'histoire, de la Toscane. Il est important de constater que la Toscane est posée dans une situation hiérarchique inférieure à la ville. En témoignent par exemple les plaques commémoratives posées entre 1800 et 1988 à Florence, qui mentionnent 128 fois "Florence" contre 12 fois "Toscana" pour situer la communauté qui honore le ou les disparus. Aux termes du discours identitaire, Florence incarne plus la Toscane qu'elle n'est incluse dedans. D'autre part, il ne faut pas oublier qu'on se situe dans une relation complexe puisqu'elle doit jouer constamment à cache-cache avec les autres modalités de la catégorie "ville" reconnues par les Florentins eux-mêmes à l'intérieur de la Toscane, celles des rivales de Sienne, Pise ou Lucques.

2. Un débat de définition sur les échelles de souveraineté, autrement dit sur l'organisation du pouvoir. La question qui est posée est celle de définir quels sont les types de groupes territoriaux qui sont "dignes" d'être aussi des niveaux d'organisation du pouvoir et

¹⁵ L'imposition de la catégorie "région lyonnaise" a vraiment lieu à partir des années 1920, dans le but de produire des effets sociaux dans la sphère économique, et passe par un discours identitaire du type "objectif" qui montre les similitudes d'intérêt des habitants comme définies par les bassins d'emploi, les rayons de fréquentation commerciale, les flux de circulation d'hommes et d'information,...

de définir les caractéristiques de ces niveaux de pouvoir et leur hiérarchie (¹⁶). Autrement dit, il s'agit aussi de définir à quels niveaux spatiaux de l'organisation politique peuvent être articulés, défendus et éventuellement satisfaits les intérêts des individus et des groupes ressortant d'autres modes de classement (statut social, profession). Dans les trois villes qui nous occupent ici, on note la continuité d'un important effort pour donner plus d'importance à la catégorie de "ville" ou à ses modalités Florence, Lyon ou Manchester dans l'organisation du pouvoir, autrement dit pour modifier certains aspects de la hiérarchie, à l'intérieur de l'Etat national qui n'est pas remis en cause dans son fondement. Observons par exemple la manière dont les élites manufacturières et surtout commerçantes de Manchester qui se sont incarnées dans le pouvoir municipal au début des années 1840 combattent pour obtenir le Borough Police Act de 1844 ou le Sanitary Improvement Act de 1845. Il y a bien là, et notamment dans le deuxième cas où l'influence d'associations de notables comme les Bureaux de santé ou la *Statistical Society* est bien sensible, une revendication pour obtenir le droit de régler à l'échelle urbaine certaines questions publiques. D'autre part, la manière dont les chefs et les propagandistes de l'Anti-Corn Law League développent leur discours est bel et bien une manière de prôner une structure de pouvoir basée sur la ville. L'appellation de *League* elle-même est choisie en écho aux associations de ville dans l'histoire, de la Grèce antique à la Hanse germanique. D'ailleurs, les références aux cités italiennes et grecques sont présentes dans toute la propagande de la League qui travaille à retourner les clichés conservateurs et ruralistes qui associent ville et décadence, en insistant au contraire sur la dimension émancipatrice, démocratique et civilisatrice de la ville dans l'histoire. Dans le même registre, mais avec une facilité sans détours, les libéraux florentins du milieu du siècle mobilisent tout le poids de l'histoire de la Cité-Etat républicaine pour montrer que l'organisation du pouvoir doit s'articuler sur le réseau urbain. Dans la lignée de Sismondi, Gino Capponi développe des thèmes "néo-guelfistes" qui promeuvent la cité comme lieu clé du politique et instrument indispensable pour la réalisation de l'unité italienne, en insistant sur le fait que les Italiens doivent trouver là, dans leur histoire, les clés de leur voie propre vers la liberté et la démocratie.

Ce même débat existe aussi à Lyon tout au long du XIX^e siècle. D'abord agité par les ultra-royalistes lyonnais qui réclament aux premiers jours de la Restauration le retour pur et simple aux prérogatives et à l'organisation de l'Ancien Régime, notamment en contestant tout pouvoir au préfet du Département du Rhône, la revendication d'une plus grande amplitude du pouvoir municipal est reprise tout au long du siècle par des municipalités ou des groupes d'opinion orléanistes, radicaux ou conservateurs qui contestent l'augmentation du contrôle et de la tutelle étatique sur la municipalité de Lyon. Dans les grandes périodes de troubles

¹⁶ Notons au passage que la question est étroitement liée à la précédente, comme en témoigne l'utilisation directe des considérations de groupe dans le débat sur l'organisation du pouvoir: on a vu qu'un des arguments des élites municipales de Lyon dans le conflit larvé qui les oppose au gouvernement central tout au long du siècle est précisément que l'existence d'un groupe spécifique de "lyonnais" rend nécessaire et légitime l'organisation d'un pouvoir indigène émanant du groupe.

sociaux (1831, 1834, 1848-51, 1870-71) où le gouvernement s'empare ou cherche à s'emparer directement du pouvoir municipal, ce n'est d'ailleurs qu'avec une extrême réticence que les élites locales les plus conservatrices politiquement (et donc les plus en accord "objectif" avec la politique de répression politique et sociale menée par des gouvernements centraux conservateurs) acceptent la réduction des prérogatives municipales, autrement dit de leur droit à gérer les affaires de la ville. Ainsi la municipalité de Lyon s'oppose-t-elle avec succès et malgré le péril social et politique au projet préfectoral d'annexion des faubourgs en 1835 et 1848 car elle y voit -à raison- un argument que le gouvernement utiliserait aussitôt pour retirer ses pouvoirs de police au maire de Lyon. Bref, tout au long du siècle a lieu entre le pouvoir national et le pouvoir municipal une véritable lutte sur le contrôle des attributs de la souveraineté, cristallisée par la lutte pour le contrôle de cet usage légal de la force, le maintien de l'ordre public. Néanmoins, cette lutte de définition n'est pas de même niveau que celle qui a lieu à Florence ou Manchester. Si ici on défend une conception générale de l'organisation du pouvoir à l'intérieur du cadre étatique national en chantant les louanges d'un système urbain, on se borne là à demander du pouvoir pour une seule ville, celle de Lyon. Mieux même, la décentralisation telle qu'elle est prônée par les Lyonnais est une volonté de "*centralisation provinciale*" comme l'explique en 1868 un ancien député de Lyon et ancien ministre. La décentralisation ne consiste pas, explique t-il, à "*partager symétriquement*" les garnisons, les chemins de fer ou les chaires d'Université, mais à équilibrer le foyer parisien. Ce rôle, c'est bien naturellement à Lyon qu'il revient. "*On ne peut se faire une idée de la force que prêterait à la science la seconde ville de l'Empire par l'assemblage de toutes les sommités de l'enseignement, rayonnant sur l'est et le midi de la France <...>, présentant sinon l'égalité, au moins une concurrence importante à la capitale, et constituant un sérieux élément de cette décentralisation qu'on appelle de toutes parts et qui ne peut se développer que par la création de fortes centralisations nouvelles*". De toute évidence, la lutte menée par les "décentralisateurs" lyonnais a un objectif différent de celle des Italiens ou Anglais: il s'agit de donner à Lyon les moyens d'une hégémonie, et non de bâtir une nouvelle répartition des prérogatives de souveraineté qui favoriserait la catégorie de ville en tant que telle ⁽¹⁷⁾. Il est à ce titre intéressant que les considérations générales sur la commune comme cellule de base de la démocratie ou du régime représentatif n'interviennent à Lyon que comme argument dans les moments d'extrême tension avec le gouvernement central sur la question du contrôle de la police ou

¹⁷ On voit donc bien ici que les objectifs des acteurs impliqués dans un même débat sur l'organisation politique, et souvent qualifiés de la même appellation de "libéraux" varient dans nos trois exemples (voir aussi S.B Frandsen, "Régions et nationalisme dans la monarchie danoise 1814-1864", conférence Régions et cultures politique en Europe aux XIX^e et XX^e siècles, Institut Universitaire Européen de Florence, mars 1994, qui montre un autre exemple de ces problèmes de rapport entre l'étiquetage politique et les thèmes défendus, avec des "libéraux" danois opposés à toute décentralisation ou partage des pouvoirs sur une base régionale considérée comme une menace pour l'unité nationale). Ce qui au passage pose problème pour un travail comparatiste qui tenterait d'examiner le rapport entre le thème régionaliste et les grands systèmes d'opinion politique, selon ce que suggérait H.G Haupt à la fin de la même conférence.

de l'annexion des faubourgs comme en 1849. L'utilisation du pouvoir justificateur de la catégorie "ville" pour défendre sa modalité "Lyon" semble alors purement instrumentale.

Terminons cette partie politique par un petit détour par les échelons intermédiaires de l'organisation politique. A Lyon, le rapport avec le Conseil Général, c'est à dire l'assemblée du département, est un rapport éminemment conflictuel ⁽¹⁸⁾. Le Conseil Général est en fait le terrain d'une bataille tout à la fois politicienne et politique dont l'enjeu est le contrôle d'une institution qui s'occupe de la répartition des impôts directs, de la fixation des contingents communaux pour l'entretien des routes de grande communication ou encore de la gestion des fonds pour les indigents. Ses membres sont élus à partir de 1833, mais c'est surtout à partir de la Deuxième République (et notamment à cause de l'introduction du suffrage universel) que la définition des rapports entre ville et département se fait brûlante et incontournable. Pour faire simple, on peut dire qu'il y d'abord un jeu politique sur le rapport urbain-rural présenté à l'époque comme un rapport entre progressisme et conservatisme: dans ce cadre, les gouvernements du Second Empire souhaitent par exemple limiter le nombre de cantons urbains à Lyon pour éviter la prédominance des républicains au Conseil Général. Mais il y aussi un jeu politique sur le rapport urbain-rural considéré cette fois comme un rapport entre deux groupes aux caractéristiques et aux intérêts conflictuels. C'est dans cette optique que la municipalité de Lyon propose en 1895 un projet de réforme du découpage cantonal. Le maire présente explicitement son projet comme une manière pour Lyon d'étendre son influence au Conseil Général, "*où ses intérêts sont parfois méconnus*". Pour le maire et pour son conseil unanime, il n'est plus admissible que Lyon ne soit représenté que par un quart des élus dans cet organe aux fonctions si importantes alors que la ville fournit les deux tiers des ressources du budget départemental. Ce serait donc pour rétablir "*l'équité*" que Lyon devrait voir augmenter sa représentation. Le maire de Lyon a beau jurer qu'il ne s'agit pas pour le chef-lieu de s'assurer la prédominance, il ne peut s'empêcher de remarquer que celle-ci "*logiquement nous appartient*". On voit donc clairement ici comment les dirigeants municipaux lyonnais (toutes tendances politiques confondues jusqu'à un certain point) tentent de subvertir la hiérarchie constitutionnelle des niveaux de pouvoir et veulent obtenir une véritable suprématie de Lyon à l'échelle départementale. Là encore, le discours sur l'identité locale leur fournit des arguments indispensables: ce serait parce que les Lyonnais forment un groupe humain particulier qu'ils

¹⁸ Notons au passage qu'on ne trouve pas trace à Lyon en tout cas jusqu'en 1914 de revendications pour la créations d'entités supérieures au département et que l'on désigne alors et ailleurs sous le nom de "région". Et cela malgré la présence de personnalités lyonnaises à la Fédération Régionaliste Française. Cela est d'autant plus instructif que le vice-président lyonnais de la FRF est aussi un des plus actifs dans la définition et la diffusion du discours identitaire lyonnais. Bref, une nouvelle confirmation que le vrai enjeu au regard des élites lyonnaises politiques n'est pas la décentralisation et l'imposition de nouvelles catégories pertinentes dans l'organisation politique du pays, mais bel et bien le maintien des "droits" au *self government* pour Lyon.

auraient des intérêts communs et que ces intérêts seraient différents de ceux des cantons ruraux ⁽¹⁹⁾.

Un autre exemple de cette lutte pour la hiérarchie des niveaux de pouvoir se rencontre dans le cas de Florence. En voici un seul épisode. En 1861 se réunit à plusieurs reprises une Commission Parlementaire pour l'organisation administrative du Royaume d'Italie. Les débats y sont vifs sur la question de la création ou pas d'un niveau intermédiaire entre la *provincia* (=le département) et le gouvernement du pays, niveau qui aurait été appelé "région". La présence de plusieurs députés de la Toscane et celle du baron Bettino Ricasoli, député de Florence, permet de suivre une version de la manière dont ces élus de la Toscane ou de Florence imaginent l'organisation des niveaux de pouvoir. La plus grande partie d'entre eux rejettent l'idée de région à la fois comme entrave à l'unification du royaume, mais aussi comme entrave possible à la liberté des communes. De la même manière, ils se déclarent hostiles à la tutelle des assemblées des *provincia* sur les communes, et à l'agrégation autoritaire des petites communes par l'Etat. De toute évidence, *provincia* et régions ne sont pas ici reconnus comme des groupes où s'articuleraient des intérêts dignes d'expression politique, et on défend l'idée que seule la commune a ce statut de catégorie pertinente de classification dans la sphère politique, en dessous de la nation.

3. -Un troisième terrain important est celui où se joue la tentative de comprendre et de maîtriser l'évolution du monde à travers les catégories qui le décrivent et l'informent, que ce soit pour tenter de freiner cette évolution ou pour la mettre en ordre et imaginer de nouvelles formes sociales. Cette tentative est d'autant plus forte que le changement semble plus rapide et radical. Le surgissement du thème identitaire à Lyon au début des années 1830 vient aussi comme une réponse au constat des bouleversements du siècle, alors que les journées de Juillet prolongent ou renouvellent les espoirs et les craintes qui courent depuis 1789, alors que s'affirme de plus en plus l'intégration de la ville dans un espace administratif, politique et social national et dans un espace économique continental voire mondial. Chez tous nos auteurs, on sent la conscience de vivre une période charnière, au cours de laquelle l'ensemble des valeurs et des mœurs qui forment une civilisation se décompose et se recompose à une vitesse accélérée. Tous ceux qui exposent la spécificité lyonnaise font preuve d'une réelle anxiété face à ces mouvements généraux, anxiété qui se résout par l'artifice du territoire, lequel abstrait Lyon et ses habitants de ce tourbillon. Outre cette

¹⁹ Je voudrais juste insister sur cette manière dont est établie la relation entre l'existence du groupe et l'existence de ses intérêts. C'est parce qu'il y a groupe qu'il y a intérêts, expliquent les élus lyonnais. On retrouve ce cheminement logique qui naturalise les intérêts pour les rendre plus pesants (dans l'oreille du gouvernement qui doit prendre la décision, s'entend) à chaque fois qu'il s'agit de parler au nom du groupe. Par contre, et cela est particulièrement net dans le cas lyonnais où les élus politiques sont à la même époque impliqués dans le discours identitaire, le cheminement logique est inverse lorsqu'il s'agit de parler au groupe: un des moyens de faire le groupe est alors de parler des intérêts que ses membres ont en commun et qui en font un groupe.

alchimie rhétorique, le recours à la "*petite patrie*" (le terme n'est pas réservé aux régions) semble aussi un processus d'évaluation du sens et du poids de ces bouleversements. Les valeurs du terroir, même s'il s'agit en l'occurrence d'un terroir urbain, servent d'aune à la mesure des mutations, qu'il s'agisse de les condamner ou d'en tirer une espérance. A Manchester, le thème identitaire semble pareillement une antidote ou un garde-fou dans une ville symbole de la nouvelle civilisation industrielle et des affrontements de classe qu'elle semble promettre. Pour les adversaires de cette évolution, qu'ils y voient un nouveau féodalisme ou une dissolution des liens sociaux classiques, comme pour ses partisans qui y lisent l'émergence d'une nouvelle classe dirigeante, l'usage de la thématique identitaire est capital. Pour les premiers elle sert à discréditer les nouvelles formes sociales décrites comme décadence et dissolution, pour les seconds elle permet au contraire d'imaginer de nouvelles formes de lien social, de réinventer de la communauté, de refonder le groupe territorial dont les liens "objectifs" (rapport féodal, clientélisme, soumission) ont été mis à mal par les évolutions sociales, culturelles, économiques et politiques. A Florence enfin, c'est l'épisode de l'installation de la capitale en 1865, suivant de peu l'unification du royaume, qui semble le moment où se produisent à la fois des bouleversements importants (rénovation urbaine, unification législative, politique et administrative,...) et la confrontation conflictuelle avec l'extérieur (les émigrés piémontais) qui rendent nécessaire la définition identitaire.

4. -Il faut enfin revenir sur la sphère culturelle. D'abord parce qu'elle est privilégiée par les agents comme le terrain où s'exposent et se déploient les discours et les pratiques de l'identité (pour quelques catégories: ville, nation, région, race, groupe linguistique...); ensuite parce que c'est dans cette dimension culturelle que sont situées quelques unes des "preuves" les plus éclatantes de l'existence de cette identité ⁽²⁰⁾. Les traits culturels sont ainsi présentés à la fois comme cause et effet de l'existence d'un groupe, comme preuve et manifestation de cette existence. Le culturel sert ainsi d'argument tautologique, et les développements sur ce terrain sont particulièrement fallacieux. Un exemple particulièrement clair est fourni dans le cas de Lyon en ce qui concerne la peinture. Le terme "d'école lyonnaise de peinture", apparu au Salon de 1819 ⁽²¹⁾, confirmé en négatif par un

²⁰ D'où l'insistance dans tous les mouvements territoriaux sur la poésie, les chants, le costume, ou encore la cuisine si l'on veut bien concevoir la culture au sens large -ce type de marqueur identitaire ne semble utilisé et reconnu qu'à la fin du XIX^e siècle en France. Il faudrait bien sûr s'interroger sur la manière dont ce genre de traits devient recevable comme ligne de clivage, comme moyen de découper des groupes.

²¹ Voir à ce sujet la remarquable introduction de M.C Chardonneret à CHARDONNERET (M.C.) et al., *Les muses de Messidor. Peintres et sculpteurs lyonnais de la Révolution à l'Empire*, Lyon, Musée des Beaux-Arts, 1989. L'auteur est une des rares à se poser la question "Y-a-t-il une école lyonnaise?" plutôt que de considérer cette école comme un point de départ donné une fois pour toutes.

Baudelaire et son Lyon "*bagne de la peinture*", fait particulièrement fortune à Lyon. Peintres, critiques et publicistes locaux vantent avec orgueil les mérites d'une "école lyonnaise" à travers les revues d'expositions ou les biographies de peintres à partir des années 1830. La lecture de ces textes montre l'absence de définition précise de cette "école". Ici on parle des peintres de fleurs, là de tous ceux qui sont sortis de l'Ecole des Beaux-Arts de Lyon, ailleurs des élèves d'un même maître, ailleurs encore de tous les peintres lyonnais. Surtout, l'existence d'un type local en peinture n'est pas remise en cause, comme en témoigne l'absence d'écho aux jugements qui montrent la diversité des peintres lyonnais ⁽²²⁾. Parce qu'elle souligne l'existence du type local, mais aussi parce qu'elle permet de placer la cité au rang des grandes cités marchandes de l'Italie de la Renaissance, une telle évidence ne se conteste pas.

Plus généralement, tous les metteurs en scène de la spécificité lyonnaise ne manquent pas de mettre en avant l'existence de l'école lyonnaise de peinture. Ils font des peintres les témoins de l'existence de cet esprit des lieux intemporel et supérieur à l'individu. Pourtant, comme le fait remarquer l'historien de l'art Daniel Ternois, il semble à l'observateur qu'il existe non pas une, mais plusieurs écoles lyonnaises ⁽²³⁾. S'il est possible de distinguer des regroupements autour d'un maître, des influences réciproques, voir même des tentatives explicites de former des écoles originales de peinture et plus largement d'art, ce n'est jamais à ces écoles là que nous renvoient les chantres de la spécificité locale. Ils additionnent les peintres en faisant fi des inimitiés, des différences de style, de genre ou d'opinion. L'origine lyonnaise commune est supposée à elle seule assurer la communauté de pensée. L'utilisation de ces généralités comme preuves de l'existence de la spécificité locale ne me semble pas sortir indemne de ces simplifications outrancières. "L'école lyonnaise" telle que l'entendent nos maîtres ès-construction du territoire est en fait le regroupement réfléchi des gens qui illustrent le mieux le génie des lieux défini auparavant, cette dualité entre mystique et pratique qui fournit l'armature de toutes les descriptions du caractère lyonnais. Il est significatif sur ce point qu'un peintre comme Hennequin, jacobin de la plus belle eau qui propose à la Convention un projet représentant la Liberté écrasant la rébellion lyonnaise en 1793, ne soit jamais cité dans les litanies de l'école lyonnaise de peinture que nous donnent les hommes du milieu érudit local. L'école lyonnaise de peinture doit ainsi une large part de sa fortune critique à son rôle d'artefact forgé pour défendre et illustrer l'idée de la spécificité locale.

²² BONNEFOY (Françoise), *Les peintres Lyonnais aux Salons de Paris sous le Second Empire*, mémoire de maîtrise d'histoire de l'art, Université Lyon II, 1975.

²³ TERNOIS (Daniel): "La peinture lyonnaise au XIX^e siècle: état des travaux et bibliographie", *Revue de l'art*, n°47, 1980.

Ce phénomène supposé d'"écoles" est employé aussi pour les manifestations littéraires ou philosophiques d'auteurs lyonnais, et ces "écoles" sont encore aujourd'hui utilisées comme les signes et preuves de l'existence de ce caractère lyonnais à part. La peinture en fournit peut-être l'exemple le plus achevé, parce qu'on y voit à l'oeuvre la boucle logique du "caractère local". Dans les textes à vocation identitaire, en même temps qu'on tente de mettre en évidence l'originalité lyonnaise et l'existence d'un "esprit lyonnais" en s'appuyant sur les manifestations artistiques d'une "école lyonnaise", on explique l'apparition de cette école et les originalités de la peinture lyonnaise par l'esprit local: C.Q.F.D.

Mais, en même temps que les références de type culturel sont un instrument de choix pour la définition identitaire, le champ culturel est aussi le lieu d'enjeux qui lui sont propres. Ceux des écrivains ou peintres ou journalistes qui participent à la définition de ce qu'est l'identité peuvent certes avoir des objectifs plus larges: leur combat a en effet des conséquences hors de la sphère culturelle à proprement parler, et la validité qu'ils donnent à certaines catégories et à certains groupes a des effets sur la manière dont on peut penser l'organisation politique d'une société, comme on l'a dit plus haut. D'autre part, ils participent aussi à une lutte dont l'enjeu est le droit de définir ce qu'est le groupe et de parler en son nom comme "avant-garde éclairée", autrement dire de détenir une place de choix au sein du groupe. Mais en même temps, ils se bâtissent aussi un marché, une clientèle "naturelle" et réservée, voire des positions de pouvoir dans la sphère culturelle. Anne-Marie Thiesse et Rémi Ponton ont montré comment les écrivains régionalistes de la France de la fin du XIX^e sont souvent des hommes et des femmes qui ont échoué sur la scène littéraire nationale ⁽²⁴⁾ et qui se donnent un nouvel objet et sujet, la région, avec lequel ils peuvent conjuguer de concert leur vocation ou ambition littéraire et leur rejet des règles du monde littéraire national. Ainsi, ils se taillent un sous-champ à leur mesure qui va secréter ses propres canons (l'adéquation nécessaire entre l'origine géographique de l'écrivain et le sujet de son oeuvre par exemple), son propre langage, ses propres thèmes ou encore ses propres structures de consécration (prix littéraires, associations,...). Le même phénomène est identifiable à Lyon où les initiateurs de la littérature identitaire dans les années 1830 sont eux aussi des individus mis en échec dans une tentative littéraire nationale et qui se taillent un sous-champ à leur mesure, doté des revues, prix, concours et associations nécessaires à son fonctionnement et à sa reproduction. Il est particulièrement important de noter que les bénéfices accumulés dans ce sous-champ peuvent ensuite être réinvestis ailleurs: la production de textes voués à la gloire de Lyon est une étape d'un *cursus honorum* qui peut mener à un poste d'archiviste municipal, à la présidence d'une société savante aussi bien qu'à des responsabilités politiques. En montrant qu'on accepte l'existence et la définition de l'identité locale et donc les valeurs du groupe, qu'on contribue à les diffuser, on fait la preuve

²⁴ Pour des questions de talent tout autant que pour des considérations de chance, de réseau et d'origines sociales qui les rendaient "sociologiquement improbables" par rapport aux canons moraux du champ littéraire

qu'on est digne d'exercer un mandat au nom de ce groupe. Enfin, il est particulièrement important de noter comment les règles de ce sous-champ littéraire urbain disqualifient à la fois les oeuvres nationales (plus volontiers appelées "parisiennes") affublées des appellations d'immorales ou de décadentes, mais aussi les oeuvres des "étrangers" qui se permettraient d'écrire sur Lyon sans, par définition, pouvoir connaître et reconnaître les ressorts du caractère local que seul l'appartenance au groupe, le partage de ses codes de valeurs, sont censés pouvoir donner. Des phénomènes semblables sont observables à Manchester, avec notamment l'essor de la presse locale qui suit l'abolition de la taxe sur les journaux (*Stamp Act*) au début des années 1860 ⁽²⁵⁾. Suivons par exemple l'activité de personnages comme Ben Brierley. Après une tentative malheureuse de percée à Londres, il va lancer en 1866 le Ben Brierley's Journal dans lequel il crée le personnage d'Ab'Oth'Yate, incarnation de l'ouvrier du Lancashire s'exprimant en dialecte sur les sujets les plus variés, selon les canons du caractère local. Néanmoins, le sous-champ local semble ici moins hermétique qu'à Lyon, comme en témoigne tout à la fois la large utilisation d'articles déjà publiés à Londres dans des publications comme le Ben Brierley's Journal, ou encore l'activité à la fois locale et nationale de nombreux journalistes mancuniens.

A Florence aussi on retrouve ce genre de délimitation d'un niveau urbain à l'intérieur de la sphère culturelle nationale, toujours à l'aide de la thématique identitaire. Il est particulièrement affirmé pour ce qui concerne les arts comme le révèlent divers épisodes qui suivent l'unification de l'Italie. Le plus intéressant pour montrer comment joue la problématique identitaire est le débat public qui a lieu en 1865 autour du fonctionnement de la Commission Consultative conservatrice des monuments d'art et des antiquités de la *provincia* de Florence. Suite à la démission des membres de cette commission en désaccord avec son directeur nommé par le gouvernement, le quotidien florentin La Nazione entre en campagne. Il faut rappeler que cet organe des libéraux florentins n'a jamais cessé de plaider la cause de l'unité italienne et de l'uniformité administrative et législative du nouveau pays (je le dis pour montrer encore une fois que les différentes prises de positions d'un même acteur dans différents champs ne sont pas forcément identiques) pour bien mesurer la vigueur de sa protestation ⁽²⁶⁾. Après la démission de cette commission, La Nazione qui avait déjà protesté contre des travaux "*impurs*" à l'église de San Miniato al Monte en juin 1864

²⁵ Il est notable qu'au cours de l'enquête de la Chambre des Communes sur ce point l'éditeur Mancunien Abel Heywood explique que seule la presse locale est en mesure de diffuser des idées saines en relai de la presse londonienne, parce que ses auteurs sont connus et partagent "naturellement" les convictions des lecteurs. Il utilise ainsi la thématique de l'intégration nationale et de la pacification conjointement à celle de l'identité mancunienne pour délimiter un nouveau marché réservé.

²⁶ Laquelle devrait être replacée dans le conflit qui marque ces années durant lesquelles Florence est capitale d'Italie. A ce moment, la définition de la *fiorentinità* semble se solidifier face aux attaques des Piémontais arrivés avec le gouvernement, qui critiquent le mode de vie florentin avec vivacité. C'est dans ce conflit que se cristallise la notion "d'identité florentine", et sans doute même qu'elle se redéfinit par rapport à un état précédent, en même temps qu'elle est l'instrument même de ce conflit puisque c'est en son nom que s'alignent les défenseurs et contre elle que se mobilisent les attaquants. C'est justement là un des terrains du travail en cours, et je préfère ne pas m'y étendre.

s'attaque à l'ensemble des travaux menés dans les édifices publics florentins pour l'installation des organes du gouvernement, suite au déplacement de la capitale de Turin à Florence décidé à la fin de l'année 1864. La position de La Nazione est simple: les richesses architecturales et artistiques des églises, couvents et monuments sont la propriété commune des Florentins, un legs de l'histoire dont nulle autre autorité que celle qui émane d'eux ne peut s'en occuper. Le tuteur et gardien légal du patrimoine florentin, explique donc le quotidien, n'est pas le gouvernement qui varie selon la fortune politique mais la municipalité "*qui sort de notre sein, qui s'amalgame à nous, qui est notre essence*" (²⁷). La conclusion de La Nazione est donc simple: il faut créer un "*comité florentin*" (limité à la ville de Florence, et non pas avec compétence sur toute la *provincia*) libre et puissant pour honorer et préserver le patrimoine du groupe (²⁸). La conclusion est là aussi exclusive sur la définition de ceux qui ont le droit de gérer une partie des ressources culturelles du groupe, et exclut les étrangers de ce droit: "*nous ne disons pas florentin sans motif. Peut-on en effet espérer que quelqu'un d'autre puisse porter à nos intérêts locaux cette affection religieuse, ce soin jaloux, que par génie natif, par culte de la patrie, par souci ou par impartialité nous y consacrons? Les souvenirs, les grandes oeuvres politiques, industrielles, scientifiques, artistiques que nos grands citoyens nous ont transmises sont des choses qui nous sont propres, personne ne peut les apprécier avec tant d'effusion, et donc les conserver*". Peut-on être plus clair?

J'en terminerai là de cette tentative de définir une problématique générale à partir des trois cas que j'ai étudiés. Il me semble que deux remarques sont possibles pour conclure. La première, c'est qu'une telle approche qui tente de reconstituer la dynamique et la complexité des enjeux et des acteurs peut être appliquée avec efficacité à d'autres catégories comme la région ou la nation. Si dans ces cas là changent aussi bien les sphères du débat avec leurs enjeux particulier, ou les manières dont les catégories peuvent être validées (²⁹), il me semble que le processus fondamental est bien celui de la définition des outils avec lesquels il est possible de décrire, de comprendre et de changer le monde, et de la manière dont se déroule cette définition et son intériorisation. En ce sens, la ville est un antidote aux

²⁷ Cette municipalité n'en est pas moins critiquée en l'occurrence pour avoir trahi les règles du groupe et s'être inclinée sous les injonctions du gouvernement sans remplir son rôle de protectrice du patrimoine commun.

²⁸ Dont on comprend l'importance si on considère que ce patrimoine est à la fois un des registres majeurs de preuve dont joue le discours de l'identité pour prouver l'existence du groupe et l'incarnation de ses traits de caractère, mais aussi un des garants de la pérennité du groupe, en tant que fournisseur de marqueurs dont peut s'emparer le discours de l'identité et les pratiques destinées à instituer le groupe (rassemblements et fêtes autour ou au sujet de monuments et d'oeuvres par exemple).

²⁹ Je pense notamment, en matière de nation, aux occasions internationales de légitimation des définitions de ce qu'est une nation que sont les Traités ou les accords internationaux ou encore, à partir du XIX^e siècle, des institutions internationales, temporaires comme le Congrès de Vienne ou permanentes comme la Société des Nations ou les Nations Unies.

impasses auxquelles mènent une réification des concepts de nation et de région, mais aussi une réification de la dimension territoriale des groupes humains. La deuxième remarque est moins prétentieuse et plus limitée au terrain de ma recherche: on peut en effet se demander jusqu'à quel degré le développement d'une identité urbaine est universel et observable dans toutes les villes. Je crois que la réponse à une telle question est la suivante: tant que la définition d'un groupe au niveau de la ville permet l'articulation et la satisfaction d'intérêts de tous ordres dont les acteurs ne pensent pas qu'ils puissent être satisfaits à d'autres niveaux, il y a développement d'une thématique identitaire urbaine. Par contre, celle-ci peut être plus ou moins diffusée et observable selon les champs dans lesquels sont formulés ces intérêts et selon la synergie entre les différents champs. Ainsi, si la thématique identitaire semble particulièrement développée à Lyon par rapport à d'autres villes françaises, ce serait parce que les enjeux se superposent souvent et que les acteurs agissent dans plusieurs champs à la fois ⁽³⁰⁾. Autrement dit, c'est l'intensité et les manifestations d'un phénomène qui changent, et non pas son existence. Ce qui signifie qu'il faut étudier en soi le discours identitaire, son fonctionnement, les sphères dans lesquelles il tend à faire exister le groupe, les procédures d'institution qui sont mise en oeuvre. Enfin, il convient de rappeler brièvement pourquoi le groupe territorial est -si on veut bien croire les lignes ci-dessus- au centre de tant de questions. La réponse la plus brève me semble celle-ci: dans un contexte de long terme où la validité du mode de classement territorial des groupes humains l'a emporté (ce que montre la victoire de l'Etat-Nation comme mode idéal d'organiser la vie politique et sociale aux débuts du XIXe siècle ou encore l'importance prêtée aux procédures de découpage spatial dans ces états-Nations -départements, etc.), son utilisation est celle qui s'impose aux acteurs d'autres types de groupes. La définition par le territoire est donc à la fois attendue et exigée par le contexte et par ces acteurs eux-mêmes. Ainsi les entrepreneurs du textile à Lyon doivent-ils s'exprimer comme Lyonnais présentant des problèmes spécifiques à leur profession dans la ville de Lyon, par le canal de la Chambre de Commerce de Lyon, pour que leurs requêtes soient entendues par le gouvernement. D'autre part, cette définition par le territoire, cette inscription dans l'espace, est un outil de naturalisation des revendications d'intérêt. Couvertes de l'explication du "génie des lieux" et non plus assignées aux étroitesse d'un groupe social, ces revendications sont alors dotées d'un poids de nécessité et de rationalité supplémentaire. Là encore, les acteurs en sont tout à la fois victimes et manipulateurs, en ce sens qu'à la fois ils pensent à travers ces cadres et catégories, ils croient au génie des lieux, et (et non pas ou) ils savent l'utiliser pour atteindre leurs buts. Je souligne ce "et" parce que je crois qu'il y a là une des tensions que nous devons tenter de maîtriser dans notre approche: celle qui doit nous épargner d'aller de Charybde en Silla, en

³⁰ Ce type d'acteur serait peut-être celui que l'on pourrait qualifier d'entrepreneur identitaire, de *broker*, d'intermédiaire, celui qui tout à la fois définit l'identité, la diffuse, l'ajuste selon les attentes des différents publics pour mieux les intégrer au groupe et faire prendre le thème identitaire, mais aussi la fait reconnaître à l'extérieur du groupe lui-même.

évitant l'écueil de l'allant de soi des régions et des nations, mais aussi celui de leur description comme "artificialité" vers lequel peut nous fait tendre la perspective constructiviste. Car si les catégories de nation, de région ou de ville sont manipulées, elles le sont justement depuis assez longtemps et assez bien pour produire des effets qui font que ceux-là même qui croient les observer en entomologistes, c'est à dire nous les hommes des sciences sociales, en soient aussi prisonniers pour avoir intériorisé ces catégories comme "naturelles". En conséquence, notre première réaction peut être de les désacraliser en montrant qu'elles ne sont pas naturelles. Mais la question reste pendante de savoir comment elles sont arrivées à être considérées comme telles, et on ne peut y répondre que dans le double refus de la théorie naturelle des collectifs territoriaux et de leur disqualification en tant que rideaux de fumée masquant des intérêts, ou en tant qu'"idéologies", avec ce que cela comporte de mépris puisqu'elles sont supposées être finies.